

Avant la réforme : allergologie et IC

Immunologie clinique

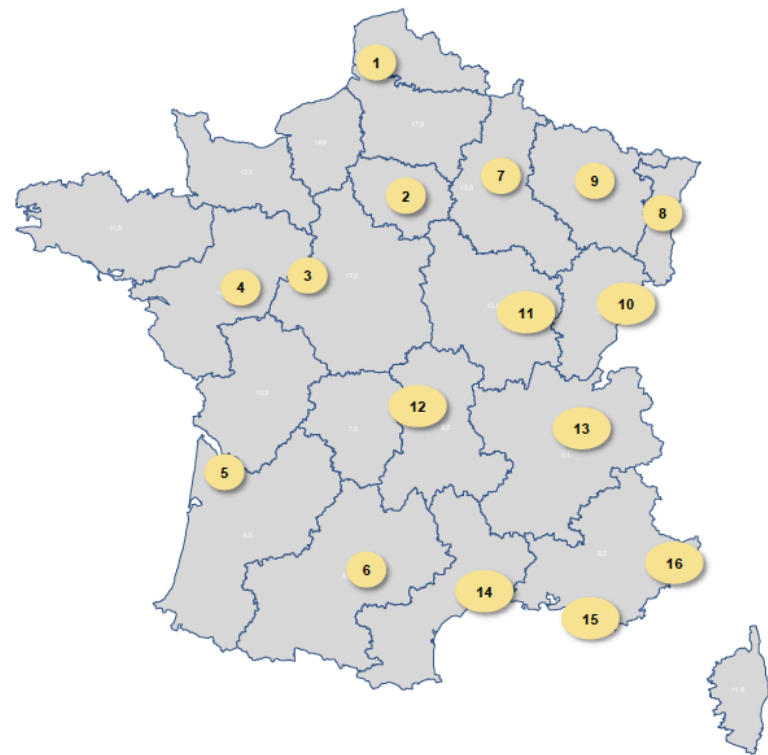
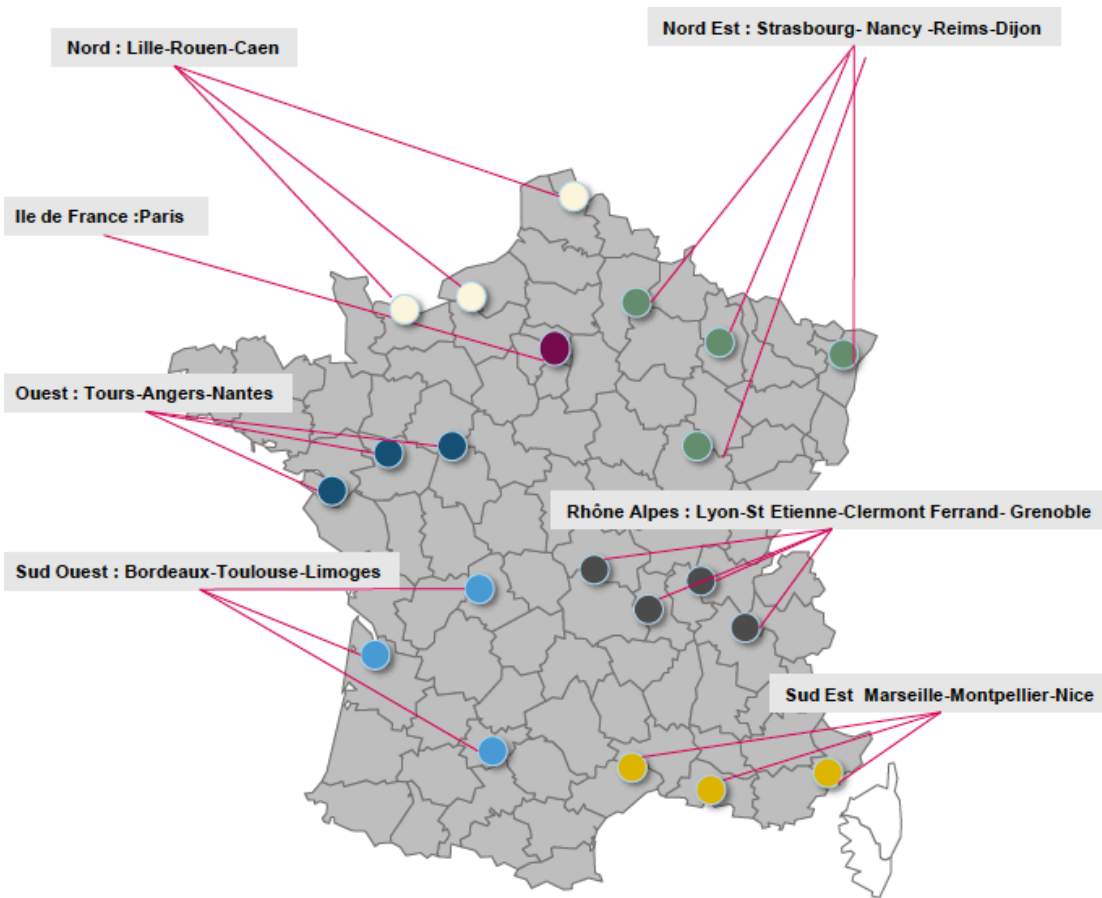


Allergologie

- Discipline universitaire mixte
- CNU
- 1 DES (biologie) + 1 DESC (AIC)
- Métier
 - Hôpital
 - Biologie
 - Qq structures d'IC, en général à forte polarité (héματο, néphro, dermato, etc...)
 - Rien « en ville »
- Besoin
 - Irriguer les autres spécialités
 - Centres H-U, en petit nombre

- Pas de discipline universitaire
- Pas de CNU
- 1 DESC + 1 capacité
- Métier = Clinique
 - Attaché à une spécialité « d'organe »
 - Ou « polyvalent »
- Besoin
 - Besoin de santé +++
 - en ville et à l'hôpital
 - Allergologie « d'organe »
 - Allergologie polyvalente généraliste

21 centres de DESC et 16 de capacité



Propositions acceptées par les tutelles

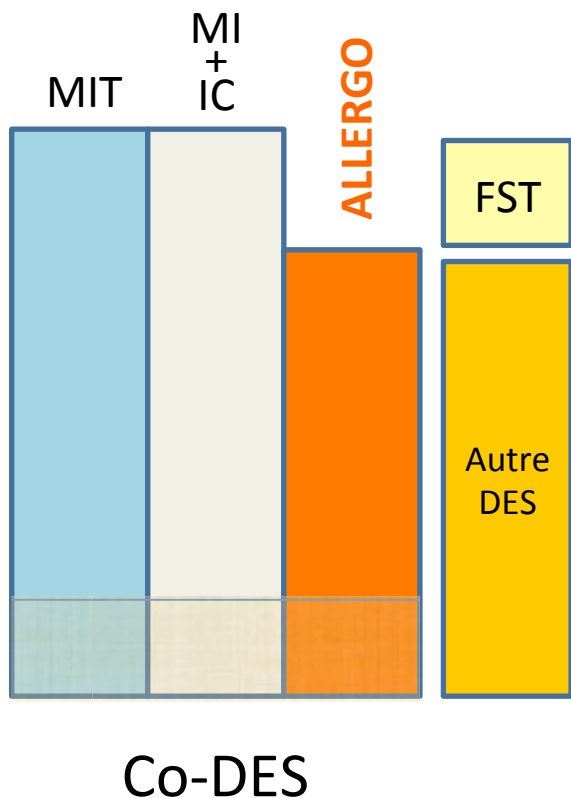
Pour l'immunologie clinique

- Mariage entre
 - Médecine interne
 - Immunologie clinique
- Dans une branche unique d'un co-DES (Méd. interne-IC/MIT)
- Co-DES =
 - Choix de filière après ECN
 - Socle commun 1 an
 - « Modules partagés »
 - Agréments mixtes avec d'autres disciplines
 - Exercice hospitalier surtout
- Ne revendique pas l'immunopathologie des autres spécialités (néphro, dermato, hémato, etc...)
- Enseignements partagés

Pour l'allergologie

- Allergologie « polyvalente » :
 - Dans une branche du co-DES, 4 ans
 - Voie autonome (sauf phase socle)
 - Formations et agréments partagés avec autres DES de spécialités
 - Reconnaissance de la spécialité et d'un exercice exclusif :
 - Hospitalier (et universitaire)
 - Extra-hospitalier
- Allergologie « d'organe » :
 - FST 1 an
 - Qualifiante, mais n'ouvrant pas à exercice exclusif
 - Ouverte à pneumo, dermato, ORL, etc...
 - Exercice partiel hospitalier ou extra-hospitalier

Allergologie : 3ème branche du co-DES



« ALLERGOLOGIE D'ORGANE »

FST 1 an en complément DES d'origine
Choix secondaire en cours de formation

ALLERGOLOGIE co-DES

1 an socle tronc commun MI-IC / MIT / allergo
3 ans spécifiques pour SPECIALITE
→ Allergologie « générale » *à exercice exclusif*
→ Filière universitaire allergologie

IMMUNOLOGIE CLINIQUE

1 an socle tronc commun MI-IC / MIT / allergo
4 ans de maquette partagée avec Méd. Interne

La nouvelle spécialité - Allergologie

- La décision répond aux vœux des universitaires impliqués de promouvoir sa visibilité, son attractivité et la diversité de ses missions, sans préjudice des activités des autres disciplines
- Elle répond aux enjeux de santé que représentent
 - Les progrès de l'immunologie (diagnostic et thérapeutique)
 - Le développement des pathologies allergiques et le besoin d'une offre de soin renforcée et présente tant en établissement de santé qu'en libéral.
- Charge au Collège des Enseignants d'Allergologie d'y mettre le contenu (items de connaissance/compétence, modules d'E-learning, stages / agréments, référentiel métier, lien avec les Collégiales...)